

Fiche de données de sécurité
Conformément à la directive CE/2001/58

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom de produit: Brofix Aluminum Date de Préparation: Decembre 1, 2011
 Téléphone en cas d'urgence (24/7): (PSI/CHEMTREC®)
 Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd./Ltee
 Adresse du Fournisseur: 3175 14th Ave. Unit 1 Markham, ON L3R 0H1
 L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751
 Numéros de téléphone Urgences: +33 (0) 160280179
 Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Identification de la préparation:
 Nom Chimique: CAS-No. CEE-No. Classe % en poids
 2,4,6-TRIS (DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL) 90-72-2 603-069-00-0 Xn; R22 Xi; R36/38 < 2.00
 PHÉNOL
 RÉSINE EPOXY (Poids moléculaire moyen inférieure à 700) 25068-38-6 / 603-074-00-8 Xi; R36/38 R43 N; R51- <15.75
 25085-99-8
 ALUMINIUM EN POUDRE (Pyrophorique) 7429-90-5 013-001-00-6 F; R15-17 < 1.25

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers les plus importants: Nocif en cas d'ingestion. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 Symptômes en cas d'exposition:
 Inhalation: Irritation. Toux. Contact avec la peau: Rougeur. Irritation.
 Contact avec les yeux: Irritation. Rougeur. Ingestion: Gêne gastro-intestinale.

4. PREMIERS SECOURS.

Conseils généraux: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant toute nouvelle utilisation. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Inhalation: Mettre la victime à l'air libre.
 Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon Utiliser, si besoin, un produit de nettoyage pour les mains. Appliquer ensuite une crème pour les mains. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Puis, en cas de port de lentilles de contact, les enlever rapidement et répéter l'opération. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

Moyen d'extinction approprié: Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
 Dangers spécifiques: En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
 Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
 Méthodes particulières d'intervention: Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles: Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel.
 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas déverser dans l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
 Méthodes de nettoyage: Absorber avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
 Collecter dans des récipients appropriés pour élimination. Éliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE.

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
 Stockage: Conserver dans le récipient d'origine. Garder les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien aéré.
 Conserver à des températures comprises entre 5 et 30°C.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE.

Nom Chimique: Limites nationales d'exposition professionnelle:

	Valeurs limites – VME (Limite sur 15 minutes de travail)	Valeurs limites - VLE (Limite sur 8 heures de travail)
2,4,6-TRIS (DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL) PHÉNOL	Indéterminé	Indéterminé
RÉSINE EPOXY (Poids moléculaire moyen inférieure à 700)	Indéterminé	Indéterminé
ALUMINIUM EN POUDRE (Pyrophorique)	10 mg/m ³	30 mg/m ³

Les valeurs ci-dessus sont valables en Angleterre (EH 40/2003) "Les limites d'exposition professionnelle 2003" tiennent compte des valeurs indicatives de limite d'exposition professionnelle (IOELV) en vigueur au sein de la Directive Européenne 98/24/EC. Les réglementations nationales ou régionales pouvant varier, il faudra vérifier que ces valeurs soient conformes.
 Mesures d'ordre technique: Veiller à avoir une ventilation adéquate. Si cela est faisable, ceci devrait se faire à l'aide d'une aspiration aux postes de travail et d'une extraction générale convenable.

Protection individuelle: - Protection respiratoire: Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
 - Protection des mains: Gants en PVC ou autre matière plastique. Gants en néoprène. Des gants imperméables en caoutchouc butylique. Gants en caoutchouc nitrile. Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 6 (temps de passage supérieur à 480 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 1 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 10 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés.
 - Protection des yeux: Lunettes de sécurité.
 - Protection de la peau et du corps: Vêtement léger de protection.
 Mesures d'hygiène: Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
 Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

Forme: Visqueux pâte.
 Couleur: Aluminium
 Odeur: Sulfureux(se).
 Température de décomposition: >150 °C
 Point éclair: N'a pas de °C
 point d'éclair
 Limites d'explosivité: - inférieure Aucune vol. %
 - supérieure Aucune vol. %
 Pression de vapeur: (20 °C) 1.98 mm Hg
 Densité relative: (23 °C) >= 1.94 g / cm³
 <= 2.00 g / cm³
 Solubilité:
 - solubilité dans l'eau: (23 °C) Insoluble
 Vapeur dégagée pour un kilo de <18 litre
 produit liquide:

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Conditions à éviter: Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
 Matières à éviter: Des oxydants forts. Des amines.
 Produits de décomposition dangereux: La combustion génère du monoxyde de carbone extrêmement toxique et du dioxyde de carbone. Oxydes de soufre. Si chauffé jusqu'à décomposition peut émettre des fumées toxiques d'oxyde d'azote - NOx.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50/cutanée/lapin = >10575 mg/kg
 Sensibilisation: Les résines époxy avec un poids moléculaire moyen de moins de 700 peuvent provoquer une sensibilisation. Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.
 Toxicité chronique: Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Persistance et dégradabilité: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est difficilement biodégradable.
 Effets écotoxicologiques: Ne pas déverser dans l'environnement. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Déchets des résidus / produits non utilisés:
 Classé comme déchet dangereux selon la loi N° 75-633 du 15 Juillet 1975. Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Se mettre en contact avec les services d'élimination de déchets Selon la Loi No. 75-633 du 15 juillet 1975. Numéro d'élimination des déchets 08 04 09. Emballages contaminés: Classé comme déchet dangereux selon la loi N° 75-633 du 15 Juillet 1975. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Numéro d'élimination des déchets 15 01 10. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage. Les récipients vides peuvent être évacués sur décharge, si les réglementations locales le permettent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

ADR/RID:
 Dénomination au transport: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport par route et par voie ferrée.
 IMO: Dénomination au transport: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport maritime.
 ICAO: Dénomination au transport: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport aérien.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

Classification selon la directive Européenne sur la classification des préparations dangereuses 1999/45/CE.
 Contient: RÉSINE EPOXY (Poids moléculaire moyen inférieur à 700)
 ALUMINIUM EN POUDRE (Pyrophorique)
 Xi - Irritant
 Phrase(s) de risque: R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
 R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
 Phrase(s) de sécurité: S 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
 S24 - Eviter le contact avec la peau.
 S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.

S45 - En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S 7/8 - Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

16. AUTRES INFORMATIONS.

Utilisation recommandée: Une deux composant époxy réparer strass pour Aluminium.

Restrictions conseillées: Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant. Autres informations:

Pour tous renseignements complémentaires sur les propriétés et les méthodes d'application, consulter la fiche technique du produit.

Tout document de plus de 12 mois n'est peut-être plus valable : demandez une version mise à jour. Durée de vie: QuikAluminium restera stable durant 24 mois dans fermé conteneurs.

Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif afin de permettre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange du dit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Phrase(s) de risque: R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R36/38 I t t l t l